

SŒURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Lettre aux Amis et Bienfaiteurs

N° 71

Octobre 2017

Chers Amis et Bienfaiteurs,

« Notre religion est avant tout foncièrement spirituelle, mais Notre-Seigneur a voulu tenir compte de notre nature humaine... Lorsqu'Il a institué l'Église, Il a voulu se servir d'éléments

matériels, de créatures, pour nous communiquer l'Esprit-Saint, la vie de l'esprit. Nous voyons en effet que Notre-Seigneur a choisi dans les sacrements certains éléments très simples... l'eau par exemple. Et pour la sainte Eucharistie, le blé et le vin.

Et la sainte Église a suivi l'exemple de Notre-Seigneur. Dans tout le culte liturgique, elle emploie des éléments matériels. L'Église, notre bonne mère, sait que nous avons besoin des choses sensibles pour nous élever aux réalités spirituelles. Et c'est pourquoi nos églises sont si belles, si remplies, si parlantes de tout un catéchisme qui se trouve inscrit dans leurs murs par les sculptures, les statues, les vitraux, la disposition des éléments.

On peut dire que toute l'église est parlante. C'est la croix de Notre-Seigneur qui est habituellement représentée par la nef et le transept, et c'est le Cœur de Notre-Seigneur qui se trouve à l'emplacement de l'autel, là où le sacrifice doit s'offrir. Combien tout cela parle à notre foi, parle à notre esprit chrétien !

Et on pourrait faire un catéchisme complet en suivant toutes les scènes qui se développent sur les vitraux des magnifiques cathédrales comme celle de Chartres, par exemple, ou celle de Bourges, ou Notre-Dame de Paris. Que de sujets rappellent toute la vie, tous les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la très sainte Vierge Marie, l'ancien Testament, le nouveau Testament. Pourquoi l'Église a-t-elle inspiré ceux qui ont construit ces belles églises, pourquoi veut-elle qu'il y ait également des statues qui rappellent tous ceux qui nous ont précédés et qui sont maintenant dans leur éternité,



**Sous la
protection
de Notre-Dame de Fatima**

qui nous aident à vivre avec eux déjà maintenant, déjà ici-bas, par l'exemple de leurs vertus, par le rappel de leur vie sainte ?

Admirons la bonté de la Providence. Admirons la bonté de Notre-Seigneur, dont brille la sainte Église, son épouse mystique, qui veut par tous ces moyens nous aider à nous élever spirituellement ; car il est évident que tout cela est fait pour nous donner l'Esprit de charité, qui, comme le sourd-muet guéri par Notre-Seigneur, nous ouvrira les oreilles, nous fera entendre Sa voix et nous fera chanter les louanges de Dieu ».

Mgr Marcel Lefebvre

Sermon à St-Michel-en-Brenne le 23 août 1981



Nouvelles des sœurs

La grande nouvelle que nous voulons partager avec vous, chers bienfaiteurs, parce que vous avez participé à nos espoirs, par vos prières et votre soutien, c'est le commencement des travaux de la future église à St-Michel-en-Brenne, que nous voulons dédier à Saint Cyran. Elle ne sera pas à l'endroit exact où s'élevait l'église abbatiale du XI^e siècle, mais dans son prolongement. Ce ne sera pas, malheureusement, un aussi beau sanctuaire ! Mais le projet s'harmonisera très bien aux lieux et aux besoins de notre communauté.



*La
maquette de
la future église*



La communauté de l'abbaye Saint-Michel

Notre édifice « sera toujours indigne de la grandeur, de la sublimité, de la perfection, de la toute-puissance de Dieu. Mais cependant, que tous ceux qui y pénètrent aient au moins ce sentiment de grandeur, de noblesse, de la présence de Dieu. Qu'ils aient le désir de s'agenouiller, d'adorer Dieu, de porter sur lui un regard de foi afin de participer vraiment au mystère de Dieu.

Le mystère de la Rédemption par la Croix de Notre-Seigneur et le mystère de sa présence dans la sainte Eucharistie sont si grands

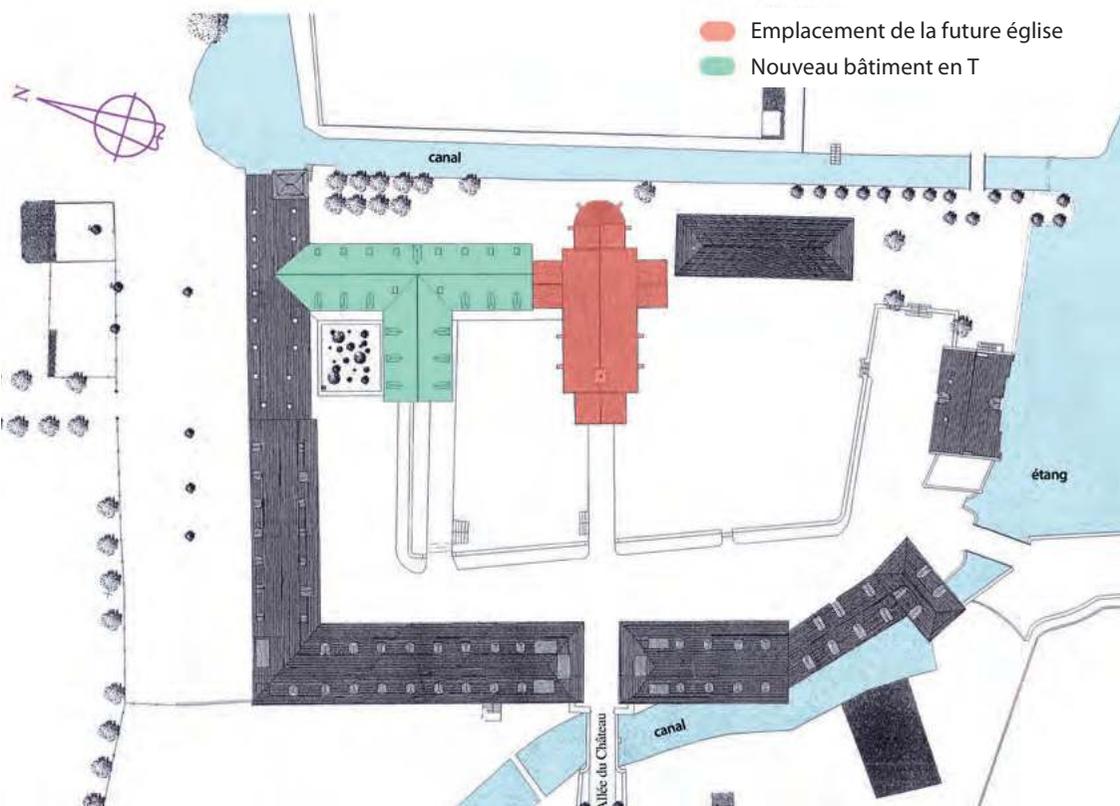
qu'il faut que la maison de Dieu parle en elle-même à leurs yeux, qu'elle soit pour eux un signe d'espérance, le signe de la charité de Dieu et une raison pour eux de l'aimer en retour et de le servir de tout leur cœur. » Mgr Lefebvre (30.03.1974)

Saint Barontius, disciple de saint Cyrano, fêté le 2 mars, nous avait obtenu l'aval des services de la préfecture. Mais c'est au Sacré-Cœur que nous devons l'autorisation définitive de construire : à l'aube de sa fête, notification nous en était faite. Les premiers engins ont fait leur apparition à la fin du mois d'août, pour procéder aux analyses du sol. Puis, ce sont les opérations préliminaires de consolidation du pont d'entrée, et de destruction d'une bâtisse annexe. Si Dieu veut, nous verrons la fin de ces travaux dans deux ou trois ans.

Avec l'édifice sacré, s'élèvera également un bâtiment en T le reliant à ceux qui



Les arbres voisins avaient poussé leurs racines jusque dans le pont...



existent déjà. Là, nous installerons des pièces plus spacieuses et plusieurs chambres pour la communauté, et en particulier pour nos sœurs malades.



Notons que nous célébrons ces jours-ci les 40 ans de notre présence dans ce village de la Brenne : c'est en permettant le début des travaux que le Bon Dieu a voulu commémorer cet anniversaire ! C'était le 8 septembre 1977. Quelques postulantes rejoignaient alors le petit groupe de sœurs fraîchement arrivées d'Albano. 40 ans plus tard, c'est à Ruffec, où le noviciat s'est depuis installé, que nos trois postulantes ont été accueillies pour

s'initier à la vie consacrée. Elles auront déjà un avant-goût des joies de la religieuse en assistant le 1er octobre à deux professions temporaires. Il y aura deux autres professions dans les noviciats des Etats-Unis et d'Allemagne.

Plusieurs d'entre nous ont pu bénéficier des grâces du pèlerinage à Fatima, les 19 et 20 août derniers. Il y a tant de grâces que notre bonne Mère du Ciel veut nous communiquer ! C'est dans son Cœur Immaculé, notre refuge et notre secours, que nous aimons vous placer, chers bienfaiteurs. La Vierge toute pure bénira cette église, nous l'espérons, et tous ceux qui nous aideront à la bâtir. Merci à vous pour tout ce que nous avons déjà reçu !

Les Sœurs



*Notre-Dame de Compassion,
Priez pour nous*

SI VOUS DESIREZ AIDER LES SŒURS,
vous pouvez envoyer votre correspondance aux :

Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X

Abbaye Saint-Michel

7, allée du Château

F - 36290 SAINT MICHEL EN BRENNÉ

Les chèques bancaires et postaux sont à libeller à l'ordre des
Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X.